

Charte concernant la garde d'enfants durant un concert chez Artcoblan

V1 du 15/02/2026

Préambule : La présente charte définit les conditions de garde des enfants dont les parents assistent à un événement chez Artcoblan. Elle est organisée par l'association La Trame dans une pièce fermée mise à disposition par Artcoblan, et dispensée par un animateur ou une animatrice titulaire du BAFA pendant la durée de l'événement.

Elle est ouverte aux **adhérents de l'association** La Trame et s'applique aux enfants âgés de **6 à 13 ans dans la limite de 12 inscriptions**. La garde est proposée à un **tarif libre**.

La réservation préalable est obligatoire via la billetterie.

1. Responsabilités des parents

- **Enfants à besoins spécifiques ou sous traitement médical** : Pour des raisons d'organisation et de sécurité, **nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accueillir les enfants nécessitant un accompagnement spécifique (handicap, troubles du comportement, etc.) ou devant prendre des médicaments pendant la durée de la garde**. Nous vous remercions de votre compréhension.
- **Dépôt de l'enfant** : Le/Les parents sont invités à **arriver 15 minutes avant le début du concert** pour :
 - **Visiter la salle** avec leur enfant.
 - **Rencontrer l'animateur/animatrice** en charge de la garde.
 - Il sera possible de déposer l'enfant pendant le concert.
- **Récupération de l'enfant** : Immédiatement après la fin du concert.
- **Autorisation** : Le/Les parents autorisent l'animateur/rice à prendre les décisions nécessaires pour la sécurité et le bien-être de leur enfant pendant la durée de la garde.
- **Contact** : Le/Les parents fournissent un numéro de téléphone joignable pendant le concert (et s'assurent de mettre ce téléphone en mode vibreur).
- **Réservation** : La garde est soumise à une réservation préalable via la plateforme Helloasso avec un ticket d'entrée à tarif libre.

2. Responsabilités de l'animateur/rice BAFA

- **Encadrement** : L'animateur/rice s'engage à assurer la sécurité physique et morale des enfants pendant toute la durée de la garde.
- **Activités** : Il/Elle proposera des activités adaptées à l'âge des enfants (jeux, dessin, lecture, etc.).
- **Urgences** : En cas de problème de santé ou de comportement, il/elle contactera immédiatement les parents ou les responsables d'Artcoblan.
- **Respect des règles** : Il/elle veillera au respect des règles de vie collective et de sécurité.
- **Comportement** : Si un enfant est manifestement trop mal à l'aise, il/elle se réserve le droit de demander aux parents de venir le chercher.

3. Responsabilités de La Trame

- **Local** : L'association La Trame s'assure que l'établissement Artcoblan met à disposition une pièce fermée, sécurisée et adaptée à l'accueil d'enfants.
- **Sécurité** : L'association s'assure que les locaux respectent les normes de sécurité en vigueur.
- **Accès** : Seuls les enfants inscrits, l'animateur/rice, les parents dont les enfants sont inscrits et les responsables d'Artcoblan sont autorisés à accéder à la pièce pendant la garde.
- **Accompagnement aux toilettes** : Des pauses pipi se feront en groupe régulièrement avec l'animateur/rice ou, en cas d'urgence, un responsable d'Artcoblan accompagnera l'enfant.

4. Règles de sécurité et de comportement

- **Âge des enfants** : Seuls les enfants âgés de **6 à 13 ans** sont acceptés.
- **Eau et nourriture** : Les enfants peuvent apporter de l'eau et de la nourriture, sous réserve de déclarer tout allergène.
- **Sorties** :
 - Les enfants ne sont pas autorisés à quitter la pièce seuls et ne peuvent sortir uniquement que si le/les parents viennent les chercher.
 - En cas de besoin urgent (toilettes), un responsable d'Artcoblan accompagnera l'enfant.
- **Surveillance** : Aucun enfant ne doit rester sans surveillance à tout moment.
- **Interdictions** : Il est interdit d'apporter des objets dangereux (couteaux, allumettes, etc.).

5. Engagement des parties

Par leur signature sur le formulaire d'inscription sur place lors de l'événement, les parents reconnaissent avoir pris connaissance de la présente charte et acceptent ses conditions. Ils autorisent leur enfant à participer à la garde organisée par La Trame et s'engagent à respecter les horaires, les règles et les tarifs définis.

Conditions de remboursement : Le billet de garderie ne sera remboursé **uniquement en cas d'annulation notifiée par email ou téléphone au moins 48h avant l'événement**. Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Hélène Eudier Lortal
Présidente de l'association La Trame

Date : _____ **Signature :** _____

"Engagement de l'animateur/animatrice BAFA" Je soussigné(e)
animateur/animatrice BAFA, déclare avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à en respecter les termes pendant toute la durée de la garde.

Date : _____ **Signature :** _____